

Affaire suivie par :
Pascale Gibert-Ledru
☎ 04 78 63 48 78
✉ conseildedeveloppement@grandlyon.org

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 21 NOVEMBRE 2006 RELEVÉ DE DÉCISIONS

*Ce compte rendu est un relevé succinct des principaux points saillants de la séance.
Il existe en parallèle une retranscription intégrale des propos tenus.*

90 membres présents

Ordre du jour

- Approbation du Relevé de décision de la séance du 17 octobre
- Lancement du Chantier Lyon 2020
- Lancement du Chantier Vivre Ensemble
- Point sur l'avancement des autres groupes
- Questions diverses

Approbation du relevé de décision de la séance du 17 octobre

Le relevé de décision est approuvé.

Suite à une prise de position personnelle dans la presse d'un des membres du Conseil se réclamant dans sa signature de son appartenance au Conseil, Jean Frébault rappelle la dissociation à observer par les membres entre des prises de positions personnelles et le fait de s'exprimer comme membre du Conseil, lorsque des propos n'engagent que l'individu qui les prononce.

Lancement du Chantier Lyon 2020

En introduction, Jean Frébault rappelle qu'il s'agit d'une saisine du Grand Lyon pour que le Conseil participe à l'élaboration d'une « vision d'avenir » du territoire.

Il pointe la différence entre le SCOT et Lyon 2020. Le SCOT étant plutôt orienté sur la problématique d'aménagement et d'équipement, Lyon 2020 plutôt orienté sur un projet de « dynamique de territoires », de mise en mouvement des forces vives pour atteindre une vision collective, en construction, du développement de la métropole lyonnaise.

Gérard Claisse et Corinne Tourasse présentent la démarche Lyon 2020, le document soumis au Conseil de développement et le calendrier de la contribution (cf. présentation jointe). Le Conseil de développement a jusqu'au mois d'avril pour élaborer sa contribution.

Le débat est engagé.

Les acteurs et les emblèmes de la performance territoriale :

Certains regrettent une présence trop faible des universités dans les forces capables d'entraîner le territoire dans la compétition. Elles constituent pourtant un pilier essentiel à l'horizon 2020. D'autres notent aussi que l'industrie est peu valorisée alors qu'elle est selon eux un véritable atout voire un emblème du territoire métropolitain. L'environnement apparaît aussi à certains comme un axe de développement possible au niveau de l'éducation, de la recherche et des filières économiques qu'il peut permettre de développer.

La culture est enfin citée par d'autres comme un secteur qui mériterait d'être mis d'avantage encore en avant, notamment dans la reconnaissance des auteurs locaux.

La nécessité de lisibilité et de cohérence par rapport à l'ambition internationale :

Parmi les points faibles de Lyon pour rayonner internationalement, certains évoquent le peu d'utilisation de l'anglais au niveau notamment des lieux touristiques, ce qui leur semble pourtant indispensable pour être plus international.

D'autres pointent le manque de lisibilité de Lyon, s'étonnant que le classement en site historique ne suscite pas plus de capitalisation autour du patrimoine urbain. De plus, le fait de multiplier les axes stratégiques leur paraît contre productif. Il leur semble qu'un choix plus restreint est à faire.

Sur le volet de l'accueil, d'autres enfin notent l'important travail à faire sur les questions d'accueil des étudiants si l'on veut vraiment que le territoire métropolitain et l'Université lyonnaise puissent être attractifs.

La prise en compte des facteurs extérieurs :

Les facteurs évoqués sont à la fois ceux qui vont nous imposer une adaptation par rapport à ce qui va se passer dans le monde mais aussi des facteurs de régulation ou de frein à la compétition.

Sur le premier type de facteurs, il s'agit notamment des changements climatiques et de ce qu'ils vont engendrer comme changements des modes de consommation, d'habitat, de déplacement, de production, de régulation, etc. La question pourrait alors être : que va-t-il se passer ? Qu'est-ce qu'il faudrait qu'il se passe sur notre territoire pour faire face à cet avenir ? Comment en tenir compte sur chacun des emblèmes ?

Sur les freins à cette ambition métropolitaine, ce sont notamment les freins institutionnels qui ne sont pas abordés dans le document et qui, selon certains, sont pourtant fondamentaux pour établir une stratégie à long terme.

Enfin, il semble à certains que le document fait abstraction des formes de régulation que sont l'Etat ou l'Europe notamment. Ceci leur fait craindre une concurrence débridée et sans gardes fous où il est peu question de l'attention aux plus fragiles.

Les facteurs endogènes :

Sans nier la compétition, certains pensent que la réponse n'est peut-être pas dans la recherche de progression dans les classements, aux critères toujours discutables, mais bien de progression vis-à-vis de nous même. Certains notent qu'il ne sert à rien selon eux de progresser dans les classements si cette progression ne profite pas au territoire. Pour d'autres même, la coopération et la solidarité interne apparaissent comme un projet plus porteur d'avenir. « si l'on invente un art de vivre ensemble peut importe d'être 40^{ème} ».

La prise compte des plus fragiles :

Plusieurs intervenants s'inquiètent de la prise en compte des plus fragiles dans cette compétition. Pour d'autres, la compétition peut être bénéfique aussi pour les plus fragiles du territoire.

Les critères pris en compte :

Plusieurs interventions interrogent directement les critères pris en compte insistant notamment sur l'importance des critères environnementaux mais aussi sociaux et sociétaux (mixité, pauvreté, etc.).

Un membre propose que le Conseil de développement procède à une analyse des forces, faiblesses, opportunités et tendances sur les différents emblèmes.

Cette discussion fera l'objet de la première réunion du groupe de travail de Lyon 2020.

Au cours du débat sur Lyon 2020, un membre soulève le fait que Lyon et Saint Etienne postulent toutes deux pour être la capitale de la culture en 2013. Cela lui semble aller à l'encontre d'une vision métropolitaine. Jean Frébault explique que les règles fixées par l'Europe interdisent à deux villes de faire une candidature commune mais qu'il a eu des signes positifs sur le fait que les deux villes travailleraient ensemble pour monter le projet si l'une ou l'autre était lauréate. Il annonce d'ailleurs qu'en conséquence, et après discussion avec le bureau du Conseil de développement, il a accepté la proposition de Patrice Béghain d'être membre du comité de parrainage de Lyon - Capitale de la culture à condition que cet engagement de collaboration ultérieure avec Saint Etienne soit respecté.

Lancement du Chantier Vivre Ensemble

Jean Frébault rappelle qu'il a demandé à Bernard Devert de piloter ce chantier en lien avec d'autres membres du Conseil tels que Olivier Brachet ou Chris Laroche très motivés par le thème via des entrées différentes.

Il précise les attendus du groupe :

- Un objectif général : comprendre les mécanismes à l'œuvre sur l'agglomération lyonnaise en matière d'exclusion, de ségrégation sociale et urbaine, formuler des préconisations pour tenter d'améliorer le « vivre ensemble » dans une société multiethnique et multiculturelle.
- Un objectif à un an : préparer les rencontres nationales des Conseils de développement qui auront lieu à St Denis et dont le thème est précisément la question du Lien social et du Vivre ensemble..

Il rappelle les axes identifiés en première approche, axes autour desquels le Conseil pourrait construire ses travaux : réussite éducative, lutte contre les discriminations, accueil de l'autre, lien entre urbanisme et social, brassage culturel, comment combattre les tendances à l'émiettement de la société...D'autres déclinaisons sont toujours possibles

Il passe la parole à Bernard Devert qui insiste pour sa part sur la question de la mixité sociale et de l'ouverture à la différence. Il propose aussi de travailler à recenser ce qui marche ailleurs, dans d'autres cercles et de voir comment on peut s'en inspirer. Il développe aussi la nécessité pour une ville modèle de porter une attention particulière à la fragilité, autre axe sur lequel le groupe de travail aura sans doute à réfléchir.

Olivier Brachet ajoute qu'il faut aussi lever un tabou : « vivre ensemble » ne signifie pas « vivre toujours ensemble » et que cela nécessite de prendre en compte le parcours personnel de chacun, les individualités face auxquelles les mesures et les offres sont aujourd'hui trop standardisées et uniformes. Il propose de travailler sur la mise en place d'une matrice prenant mieux en compte les cas individuels, à substituer à l'offre unique actuelle.

Jean Frébault propose de rentrer dans le sujet par la question des discriminations dans la mesure où il existe de la matière pour alimenter le groupe notamment au travers de la synthèse réalisée par la DPSA sur le sujet, et que c'est un thème qui peut très vite ouvrir sur d'autres.

Il ouvre le débat.

Les interventions prolongent les propos tenus dans la présentation et constituent déjà des contributions au groupe de travail. Elles confirment l'intérêt des membres du Conseil de développement pour cette problématique et les axes qui sont proposés.

Point sur les autres groupes

SCOT

Jean Frébault annonce que le groupe sur le SCOT a prévu plusieurs pistes de travail en plus de ses séances : enquête auprès des membres, travail avec les professionnels, écoute des jeunes, travail avec les territoires voisins. A court terme le groupe va lancer une enquête auprès de tous les membres et Jean Frébault appelle chacun à répondre à cette enquête le moment venu. L'enquête devrait a priori être envoyée dans la première quinzaine de décembre.

Economie responsable

Jean Frébault indique que ce groupe est celui qui fait suite au Forum pour une mondialisation responsable mais que l'on a changé sa dénomination. Il annonce que le groupe prépare une contribution/débriefing qui sera adressée aux organisateurs du Forum et aux élus et qui donnera les pistes sur lesquelles le Conseil de développement souhaite engager la réflexion.

Questions diverses et conclusion

La prochaine séance plénière est le 18 janvier.

La séance est levée à 20h30.